

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1085**18 octobre 2003****SOMMAIRE**

Aber Diamond Marketing, S.à r.l., Luxembourg . . .	52068	Company S.A.H., Luxembourg	52035
Aber Diamond Marketing, S.à r.l., Luxembourg . . .	52070	(The) Diners' Club Benelux S.A., Luxembourg . . .	52063
Acts Luxembourg S.A., Luxembourg	52059	Editions Revue S.A., Luxembourg	52062
Alimentation Costa, S.à r.l., Grevenmacher	52058	EEIF Cable S.A., Luxembourg	52035
Alternative Strategy Sicav, Luxembourg	52074	EEIF Cable S.A., Luxembourg	52038
Amberlux S.A.H., Luxembourg	52076	Ellbow Holding S.A., Luxembourg	52078
Aninas Holding S.A., Luxembourg	52061	(The) Emerging Markets Strategic Management S.A.H., Luxembourg	52074
Aninas Holding S.A., Luxembourg	52034	Entreprise de Peinture Massen, S.à r.l., Bettem- bourg	52070
Apollo International, S.à r.l., Luxembourg	52060	Euroconsortium de Gestion S.A.H., Luxembourg	52078
Apollo International, S.à r.l., Luxembourg	52080	Euroluxcargo S.A., Luxembourg	52071
Appleton International S.A., Luxembourg	52077	European Structured Investments S.A., Luxem- bourg	52079
Arktos International S.A., Luxembourg	52073	Eurosuez Capital Management S.A.H., Luxem- bourg	52074
Asheford S.A., Luxembourg	52039	Fidelux S.A.H., Luxembourg	52059
Aulux S.A., Luxembourg	52074	Fiduciaire F. Winandy & Associés S.A., Luxem- bourg	52064
Back on Track Holding S.A., Luxembourg	52060	Finimex S.A., Luxembourg	52072
Bâtiferm S.A., Luxembourg	52034	Finproject Services S.A., Luxembourg	52038
Beliere Holding S.A., Luxembourg	52065	Fintone S.A., Luxembourg	52074
Beliere Holding S.A., Luxembourg	52065	G.H.N. S.A.H., Luxembourg	52048
Blue Skies, S.à r.l., Luxembourg	52077	Genom Holding S.A., Luxembourg	52048
Boval S.A.H., Luxembourg	52062	Golden Bell Resort Investment S.A., Luxembourg	52064
Boval S.A.H., Luxembourg	52080	Goron S.A., Luxembourg	52034
Brimstone S.A., Luxembourg	52078	Green Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . .	52064
Cetus Investment, S.à r.l., Luxembourg	52038	Gridway Holding S.A., Luxembourg	52064
CFL Evasion S.A., Luxembourg	52071	Groupe d'Emballages Souples S.A., Luxembourg.	52048
CFL Immo S.A., Luxembourg	52071	Hero Holding, GmbH, Hassel	52079
CHC Reinsurance S.A., Luxembourg	52067	Hyperion International S.A., Luxembourg	52077
CHC Reinsurance S.A., Luxembourg	52067	I.B.C. S.A., Holzem	52059
Commercial Investment Cadiz, S.à r.l., Luxem- bourg	52078	Intervalor S.A.H., Luxembourg	52076
Commercial Investment Gallarte, S.à r.l., Luxem- bourg	52070	J & P Transervice S.A.H.	52063
Commercial Investment Gallarte, S.à r.l., Luxem- bourg	52079	Lassale S.A., Luxembourg	52075
Commercial Investment San Giuliano, S.à r.l., Lu- xembourg	52073	Lormet S.A., Luxembourg-Limpertsberg	52067
Commercial Investment San Giuliano, S.à r.l., Lu- xembourg	52079	M.D.A. Consult S.A., Luxembourg	52065
Compagnie Financière des Santons S.A.	52079	Maega Holding S.A., Luxembourg	52074
Corcip S.C.I., Luxembourg	52072	Mafema S.A., Luxembourg	52072
Credit Suisse Alternative Strategies Trust Advisory		Megagestion S.A.H., Luxembourg	52073

Merino International Holding S.A., Pétange	52065	Rhône II Euro Acquisitions 3, S.à r.l., Luxembourg	52075
Montcalm Investments, S.à r.l., Luxembourg	52039	RLG Finance S.A., Luxembourg	52039
Nextpharma Technologies S.A., Luxembourg	52063	Roads International Holding S.A., Luxembourg	52047
ODARTECH, Omnium des Arts et Techniques S.A.H., Luxembourg	52071	S.P.P.F. S.A., Luxembourg	52080
ODARTECH, Omnium des Arts et Techniques S.A.H., Luxembourg	52071	Safit, S.à r.l., Luxembourg	52060
Opkins & C. S.A., Luxembourg	52075	Santermanno International S.A., Luxembourg	52060
P.F. Wellness Holding S.A., Luxembourg	52047	Seadragon S.A., Luxembourg	52076
Parfinlux S.A.H., Luxembourg	52076	Seainvest S.A., Luxembourg	52066
PharmaTech Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	52047	Sestrice S.A., Luxembourg	52064
Pierrefeu S.A.	52078	SIF Financière Holding S.A., Luxembourg	52075
Prarose Holding S.A., Luxembourg	52060	Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, Luxembourg	52059
PricewaterhouseCoopers S.C., Luxembourg	52070	Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, Luxembourg	52059
Procter & Gamble Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg	52062	SP Chauffage Sanitaire, S.à r.l., Tuntange	52061
R.C.L. International S.A., Luxembourg	52072	Trans Print S.A., Luxembourg	52065
R.C.L. International S.A., Luxembourg	52072	V.V.C. Holding, G.m.b.H., Luxembourg	52073
Rhône II Euro Acquisitions 1, S.à r.l., Luxembourg	52076	Wanig Holding S.A., Luxembourg	52065
Rhône II Euro Acquisitions 2, S.à r.l., Luxembourg	52077	Waterloo Infante Promotion S.A., Luxembourg	52061
		Zora Holding S.A., Luxembourg	52080

ANINAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 46.550.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06542, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANINAS HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(060755.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BÂTIFERM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.
R. C. Luxembourg B 79.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04864, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour BÂTIFERM S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(060758.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

GORON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 57.476.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour la société

Signature

(060778.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

**CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST ADVISORY COMPANY,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 54.974.

Suite à la démission de Monsieur Joseph D. Gallagher avec effet au 24 janvier 2003 et de celle de Monsieur Tino Rampazzi avec effet au 24 février 2003, de leur fonction de Membres du Conseil d'Administration, la composition du conseil d'administration se présente comme suit:

Heinrich Wegmann
Raymond Melchers
Agnes F. Reicke
Jörg Schultz
Donald B. Rice
Germain Trichies

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060618.3/850/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EEIF CABLE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.793.

In the year two thousand three, on the twelfth day of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EEIF CABLE S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, residing then in Hesperange, on January 15, 2003, not yet published.

The meeting was opened by Mr Matthijs Bogers, companies director, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Annie Marechal, private employee, residing in Schiffflange.

The meeting elected as scrutineer Mr Benoit Tassigny, lawyer, residing in B-Nothomb.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association.
2. Amendment of article 7 of the articles of association.
3. Addition of a paragraph to article 8 of the articles of association.
4. Amendment of article 9 of the articles of association.
5. Amendment of the first paragraph of article 10 of the articles of association.
6. Acceptance of the resignation of Mr John Taylor as director of the company and discharge.
7. Appointment of Mr Alain Noullet as new director of the company.
8. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association as follows:

«**Art. 6. 1st paragraph.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of three directors, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders. The term of office of the directors shall be fixed by a general meeting of shareholders.»

Second resolution

The general meeting decides to amend article 7 of the articles of association as follows:

«**Art. 7.** At each meeting of the board of directors, the board of directors shall elect a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

All meetings of the board of directors shall be held in Luxembourg.

The quorum necessary to transact any business at a meeting of the board of directors shall be two directors but shall always include any managing director.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented by a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

Any director may participate in any meeting of the Board of directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Such meeting shall be deemed to take place in Luxembourg if the largest group of those participating is assembled there, or, if there is no such group, if the chairman of the meeting is located there and the word «meeting» shall be construed accordingly.»

Third resolution

The general meeting decides to add a paragraph to article 8 of the articles of association as follows:

«**Art. 8. in fine.** Notwithstanding any other provision of the articles of association, neither the Board of Directors nor any managing director shall be entitled to sell or transfer any assets of the Company without first obtaining the prior approval of the general meeting.»

Fourth resolution

The general meeting decides to amend article 9 of the articles of association as follows:

«**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.»

Fifth resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 10 of the articles of association as follows:

«**Art. 10. 1st paragraph.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.»

Sixth resolution

The general meeting decides to accept the resignation of Mr John Lachlan Taylor as director of the company as from July 21, 2003 and decides to grant full discharge to him for the exercise of his mandate up to July 21, 2003. Mr John Lachlan Taylor was appointed as director by a resolution dated on January 15, 2003.

Seventh resolution

The general meeting decides to elect one new director, his term of office expiring after the annual meeting of shareholders of the year 2007:

Mr Alain Léon Clotaire Noullet, company director, born at Brussels on November 2, 1960, with professional address at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le douze août.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EEIF CABLE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 15 janvier 2003, non encore publié.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Matthijs Bogers, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annie Marechal, employée privée, demeurant à Schifflange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Nothomb.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification du premier alinéa de l'article 6 des statuts.
2. Modification de l'article 7 des statuts.
3. Ajout d'un paragraphe à l'article 8 des statuts.
4. Modification de l'article 9 des statuts.
5. Modification du premier alinéa de l'article 10 des statuts.
6. Acceptation de la démission de l'administrateur Monsieur John Taylor et décharge.
7. Nomination de Monsieur Alain Noullet comme nouvel administrateur.
8. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois administrateurs, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale. La durée du mandat d'administrateur est fixée par l'assemblée générale de la société.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit:

«**Art. 7.** A chaque réunion du conseil d'administration, le conseil d'administration choisit un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Toutes les réunions du conseil d'administration seront tenues à Luxembourg.

Le quorum nécessaire pour agir dans toutes affaires lors d'une réunion du conseil d'administration sera de deux administrateurs, et incluant toujours l'administrateur-délégué.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par une procuration entre administrateurs, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax. Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

Les administrateurs peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Ces réunions seront réputées avoir lieu à Luxembourg si la plus grande partie des participants sont assemblés à cet endroit, ou, s'il n'y a pas ce groupe, si le président de la réunion est localisé à cet endroit et que le mot «réunion» est interprété comme tel.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'ajouter un paragraphe à l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8. in fine.** Excepté toute autre disposition statutaire, ni le conseil d'administration ni l'administrateur-délégué ne pourra vendre ou transférer tout actif de la société sans l'accord préalable de l'assemblée générale.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts comme suit:

«**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 10 des statuts comme suit:

«**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.»

Sixième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur John Lachlan Taylor de sa fonction d'administrateur depuis le 21 juillet 2003, et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 21 juillet 2003. Monsieur John Lachlan Taylor avait été nommé administrateur par décision du 15 janvier 2003.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007:

Monsieur Alain Léon Clotaire Noullet, administrateur de société, né à Bruxelles le 2 novembre 1960, avec adresse professionnelle à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Bogers, A. Marechal, B. Tassigny, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, vol. 140S, fol. 21, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060481.3/220/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EEIF CABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 91.793.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060486.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

FINPROJECT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.556.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:

Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, M. Marco Cameroni né à Novara (I) le 4 septembre 1963 demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060625.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

CETUS INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 90.173.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 18 septembre 2003 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 18 septembre 2003, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 125,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'Associé	Nom- bres de parts
Myrna Al Midani	100
Total	100

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

D. C. Oopelaar / B. Zech

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060699.3/724/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

RLG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.858.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:
Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, M. Carlo Iantaffi né à Rome (I) le 7 avril 1961 demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Le Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060628.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ASHEFORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.347.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:
Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, Mme Marie Louise Schmit, née à Saeul le 20 août 1959 demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelée aux fonctions d'Administrateur. Elle terminera le mandat de celui qu'elle remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Le Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060634.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

MONTCALM INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.863.

STATUTES

In the year two thousand three, on the sixteenth day of September.
Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

1) Mrs Marguerite Latsis, company director, having her professional address at 3-5 chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Geneva, Switzerland, born on 3rd June, 1961, in Athens;

2) STRATEGIC ASSET MANAGEMENT LIMITED, a company incorporated under the laws of the Island of Guernsey, having its registered office at EFG House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 4NN, registered in Guernsey under company number 25.614;

acting in their capacity as shareholders of MONTCALM INVESTMENTS LIMITED, a company incorporated under the laws of the Island of Guernsey, having its registered office at PO Box 603, EFG House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands (the Company),

each represented by Mr Patrick Mischo, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of one proxy given in Guernsey, on 4th September, 2003 and one proxy given in Geneva, on 5th September, 2003,

for the purposes of holding an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Company.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that they are the shareholders of the Company;

II. that the issued share capital of the Company is fixed at € 22,700.-;

III. that the meeting of the shareholders of the Company held on 15th August, 2003 has resolved, among others, (i) that the Company discontinues as a company incorporated under the laws of the Island of Guernsey and continues as a fully taxable company under the laws of Luxembourg, and (ii) to transfer the registered office and place of effective management of the Company from the Island of Guernsey to the Grand Duchy of Luxembourg;

IV. that it results from a balance sheet of the Company of 16th September 2003 that the net asset value of the Company amounts to € 9,830,000.-, which corresponds at least to the share capital of the Company, which currently

amounts to € 22,700.-, and which will be increased to € 1,000,000.- and a premium of € 8,830,000.-. As a result of the increase, Mrs Marguerite Latsis will hold 9,999 shares of the Company, having a nominal value of € 100.- per share and STRATEGIC ASSET MANAGEMENT LIMITED will hold 1 share of the Company, having a nominal value of € 100.-.

Copies of the minutes of the meeting of the shareholders of the Company, referred to in item III. above, and of the balance sheet, referred to in item IV. above, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

V. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. transfer of the Company's registered office and place of effective management from the Island of Guernsey to Luxembourg, effective as of the date of the present meeting and as a result, change of nationality of the Company, at the present time of Island of Guernsey nationality to a company of Luxembourg nationality;

2. continuation of the Company under the form of a société à responsabilité limitée and under the current name and update and restatement of the Company's Articles of Association for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg;

3. approval of the opening balance sheet and financial statements of the Company as a Luxembourg company;

4. confirmation of the establishment of the registered office of the Company at 9B Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

5. confirmation and, to the extent necessary, appointment of Mr Michel Bourrit, Mr Bruno Stahl and Ms Rachel Barlow, as managers of the Company for an unlimited duration of time;

6. miscellaneous.

These facts exposed and recognised accurate by the Meeting, and after deliberation, the Meeting passes unanimously the following resolutions:

First resolution

The shareholders of the Company resolve to transfer the Company's registered office and place of effective management from the Island of Guernsey to Luxembourg, effective as of the date of the present meeting.

As a result of the above, the shareholders resolve to change the nationality of the Company, at the present time of Island of Guernsey nationality to a company of Luxembourg nationality and that such change does not affect the continuity of life of the Company which shall remain one and the same body corporate.

All the assets and all the liabilities of the Company previously of Island of Guernsey nationality, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Luxembourg Company maintained without discontinuance, which will continue to own all the assets and will continue to be bound by all the obligations of the Company previously of Island of Guernsey nationality.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to continue the Company under the Company form of a société à responsabilité limitée and under the current name and to update and restate the Company's Articles of Association for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg, as follows:

«Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and duration. There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of MONTCALM INVESTMENTS (the «Company»), which shall be governed by the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), as well as by the present articles of association (the «Articles»).

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its objects and, in particular, may explore for, drill for, move, transport and refine petroleum and hydro carbon products including oil and oil products.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Share capital

Art. 4. Capital. The Company's subscribed share capital is set at € 1,000,000.-, represented by 10,000 shares having a nominal value of € 100.- per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares. If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter III.- Management - Meetings of the board of managers - Representation - Authorised signatories

Art. 8. Management. The Company is managed by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are convened by any member of the board.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice, at least eight days' written notice of board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board are taken by a majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Representation - Authorised signatories. In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Liability of managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV.- General meetings of shareholders

Art. 12. General meetings of shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter V.- Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 13. Financial year. The Company's accounting year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 14. Financial statements. Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 15. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 16. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Chapter VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 18. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Governing law

Art. 19. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles».

Valuation

The value of the assets of the Company has been established according to methods of evaluation established by the Greek tax authorities and corresponds to € 15,040,400.-. This valuation results from an evaluation report concerning the transfer of the registered office and place of effective management of the Company from the Island of Guernsey to Luxembourg, drawn up on 16th September, 2003, by Mr Dimitris Afendoulis, Group Accountant, a copy of which after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain attached to the present deed.

For the purpose of registration, the net asset value of the Company corresponds to € 9,830,000.-, as set out in the balance sheet of the Company of 16th September, 2003, after deduction from the assets of the Company corresponding to € 15,046,265.- of the shareholders loan granted to the Company corresponding to € 5,216,265.-, in accordance with article 8 of the law of 29th December 1971.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the opening balance sheet and financial statements of the Company as a Luxembourg company as of 16th September, 2003.

Fourth resolution

The shareholders of the Company confirm the establishment of the registered office of the Company at 9B Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Fifth resolution

The shareholders of the Company resolve to confirm and, to the extent necessary, to appoint as the Company's (current) managers, for unlimited duration of time:

- Mr Michel Bourrit, banker, having his professional address at 3-5 chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Switzerland, born on 1st July, 1946, in Geneva, Switzerland;
- Mr Bruno Stahl, accountant, having his professional address at 3-5 chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Switzerland, born on 26th November, 1945, in Oberburen (St-Gall), Switzerland; and
- Ms Rachel Barlow, lawyer, having her professional address at 3-5, chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Geneva, Switzerland, born on 4th January, 1970, in Enfield, UK.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately € 102,550.- (one hundred and two thousand five hundred and fifty Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Madame Marguerite Latsis, administratrice de sociétés, ayant son adresse professionnelle à 3-5, chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Genève, Suisse, née le 3 juin 1961 à Athènes;

2) STRATEGIC ASSET MANAGEMENT LIMITED, une société soumise aux lois de l'île de Guernesey, ayant son siège social à EFG House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey, GY1 4NN, immatriculée à Guernesey sous le numéro de société 25 614;

en leur qualité d'associés de MONTCALM INVESTMENTS LIMITED, une société existante, soumise aux lois de l'île de Guernesey, ayant son siège social à PO Box, 603, EFG House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands (la Société),

ici représentés par Maître Patrick Mischo, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, le 4 septembre 2003, et une procuration donnée à Genève, le 5 septembre 2003,

pour les besoins de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (l'AGE) de la Société.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elle seront enregistrées.

Les comparants, ainsi représentés, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. qu'ils sont les associés de la Société;

II. que le capital de la Société est fixé à € 22.700.-;

III. que lors de la réunion tenue en date du 15 août 2003, l'assemblée générale des associés de la Société a décidé, entre autres, (i) que la Société cesse d'exister en tant qu'une société existante sous le droit de l'île de Guernesey mais continue d'exister en tant qu'une société de droit luxembourgeois, et (ii) de transférer le siège social et le siège de direction effective de la Société de l'île de Guernesey au Grand-Duché du Luxembourg;

IV qu'il résulte (i) du bilan de la Société du 16 septembre 2003 que la valeur de l'actif net de la Société s'élève à €9.830.000,-, ce qui correspond au moins au capital souscrit de la Société, lequel s'élève actuellement à € 22.700,-, et qui va être augmenté jusqu'à € 1.000.000,-, et à une prime de € 8.830.000,-. En conséquence de l'augmentation, Mme Marguerite Latsis détiendra 9.999 parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de € 100,- chacune et STRATEGIC ASSET MANAGEMENT LIMITED détiendra 1 part sociales de la Société, ayant une valeur nominale de € 100,-.

Les copies du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la Société, à laquelle est fait référence sous le numéro III ci-dessus, et du bilan, auquel est fait référence sous le numéro IV ci-dessus, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour compte des parties comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées;

V. que l'ordre du jour de l'AGE est comme suit:

1. transfert du siège social et du siège de direction effective de la Société, de l'île de Guernesey au Grand-Duché de Luxembourg, avec effet à la date des présentes avec pour conséquence suite à ce transfert, le changement de la nationalité de la Société, actuellement de nationalité de l'île de Guernesey pour celle d'une société de droit luxembourgeois;

2. continuation de la Société sous la forme d'une société à responsabilité limitée et sous la dénomination actuelle et actualisation ainsi que refonte des statuts de la Société pour les besoins de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg;

3. approbation du bilan et des comptes d'ouverture de la Société en tant que société luxembourgeoise;

4. confirmation de l'établissement du siège social de la Société, à 9B, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

5. confirmation et, si nécessaire, nomination de M. Michel Bourrit, M. Bruno Stahl et Mme Rachel Barlow en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée;

6. divers.

Ces faits exposés et reconnus par l'AGE, et après délibération, l'AGE accepte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés de la Société décident de transférer le siège social et le siège de direction effective de la Société de Guernesey à Luxembourg avec effet à la date des présentes.

Suite à ce transfert, les associés de la Société décident de changer la nationalité de la Société, actuellement de nationalité de l'île de Guernesey, pour celle d'une société de droit luxembourgeois et que ce transfert n'affecte pas la continuité de la personnalité juridique de la société.

Tous actifs et passifs de la Société, précédemment de nationalité de l'île de Guernesey, sans exception, restent au profit et à la charge de la Société de nationalité luxembourgeoise, qui continue d'exister et qui continuera à être propriétaire de tous les actifs et débitrice de toutes les charges de la Société précédemment de nationalité de l'île de Guernesey.

Deuxième résolution

Les associés de la Société décident de continuer la Société sous la forme d'une société à responsabilité limitée et sous la dénomination actuelle et d'actualiser ainsi que de procéder à la refonte des statuts de la Société pour les besoins de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg, comme suit:

«Titre I. - Nom - Durée - Objet- Siège

Art. 1. Nom et durée. Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination MONT-CALM INVESTMENTS (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi») ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra investir dans des immeubles et créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment un portefeuille se composant de titres de toute origine, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, se voir accorder ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et à des sociétés de son groupe, ou au profit de celles-ci, toute assistance, y compris des prêts, avances ou garanties.

La Société peut accomplir toutes opérations industrielles ou commerciales favorisant directement ou indirectement l'accomplissement et le développement de son objet social et, en particulier, elle peut explorer, forer, transporter et raffiner le pétrole et des produits hydro carbone comprenant le pétrole et les produits pétroliers.

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché du Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social

Art. 4. Capital. Le capital social de la Société est fixé à la somme de € 1.000.000,- représenté par 10.000 parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de € 100,- chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales. S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, que suite à l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Titre III. - Gérance - Réunions du conseil de gérance - Représentation - Signatures autorisées

Art. 8. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par l'un quelconque des membres du conseil.

Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins huit jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées. Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chaque membre du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui/eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 12. Assemblées générales des associés. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant modification des Statuts ou dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 13. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 14. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 15. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 16. Distribution des bénéfices - Réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. L'assemblée générale des associés a, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution. La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 18. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 19. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Evaluation

La valeur des actifs de la Société a été établie en vertu de méthodes d'évaluation établies par l'administration fiscale grecque et correspond à € 15.040.400,-. Cette évaluation résulte d'un rapport d'évaluation, en date du 16 septembre 2003, concernant le transfert du siège social et du principal établissement de la Société de l'île de Jersey au Grand-Duché du Luxembourg, établi par Monsieur Dimitris Afendoulis, Group Accountant, dont une copie après signature ne varietur par le mandataire agissant pour compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte.

Pour les besoins de l'enregistrement, la valeur de l'actif net de la Société s'élève à € 9.830.000,-, telle qu'elle apparaît dans le bilan de la Société du 16 septembre 2003, après déduction des actifs de la Société qui correspondent à €15.046.265,- du prêt d'associé accordé à la Société qui correspond à € 5.216.265,-, en conformité avec l'article 8 de la loi du 29 décembre 1971.

Troisième résolution

Les associés de la Société décident d'approuver le bilan et les comptes d'ouverture de la Société en tant que société luxembourgeoise à compter du 16 septembre 2003.

Quatrième résolution

Les associés de la Société confirment l'établissement du siège social de la Société au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Cinquième résolution

Les associés de la Société décident de confirmer, et si nécessaire, de nommer aux fonctions de gérants (actuels) de la Société pour une durée illimitée:

- Monsieur Michel Bourrit, banquier, ayant son adresse professionnelle à 3-5, chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Genève, Suisse, né le 1^{er} juillet 1946, à Genève, Suisse;
- Monsieur Bruno Stahl, comptable, ayant son adresse professionnelle à 3-5, chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Genève, Suisse, né le 26 novembre 1945, à Oberburen (St-Gall), Suisse; et
- Madame Rachel Barlow, ayant son adresse professionnelle à 3-5, chemin des Tuileries, 1293 Bellevue, Genève, Suisse, née le 4 Janvier 1970, à Enfield, UK.

Estimation des frais

Le montant des frais en relation avec le présent acte est estimé à € 102.550,- (cent et deux mille cinq cent cinquante Euros).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, atteste, par la présente, qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise et suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Fait et passé à Luxembourg. Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Mischo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 50, case 12. – Reçu 98.300 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060821.3/220/460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ROADS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 16.176.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 13 mars 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur Orfeo Cucchiella, ingénieur, demeurant à Via Ombrone 3, 00198 Rome (Italie), Président et Administrateur-délégué;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060635.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

P.F. WELLNESS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.044.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:

Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, M. Marco Cameroni né à Novara (I) le 4 septembre 1963 demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02955. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060636.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

PharmaTech SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 19.345.490,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.151.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Statutaire datée du 2 septembre 2003 que:

- Les rapports annuels du conseil d'administration et de l'auditeur sont reçus et approuvés.
- Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 sont approuvés et les pertes sont reportées à l'année prochaine.

- Décharge est accordée aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2002.

- Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2002 adopté par l'Assemblée Générale Statutaire en date du 2 septembre 2003 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

- Le mandat de l'auditeur actuel, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. prendra fin lors de l'Assemblée des Actionnaires qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

W. Wedlake.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060746.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

GENOM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.348.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:

Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, Mme Marie Louise Schmit, née à Saeul le 20 août 1959 et demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelée aux fonctions d'Administrateur. Elle terminera le mandat de celui qu'elle remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02957. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060639.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

G.H.N. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.579.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:

Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, Mme Marie Louise Schmit, née à Saeul le 20 août 1959 et demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelée aux fonctions d'Administrateur. Elle terminera le mandat de celui qu'elle remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060643.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

GROUPE D'EMBALLAGES SOUPLES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 95.867.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twelfth day of September.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of England and Wales, having its principal place of business at 26 Finsbury Square, London, EC2A 1DS, England, duly represented by its general partner EAC FUND III (GP) LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established under the laws of Scotland, having its registered office at 11 Walker Street, Edinburgh, Scotland, duly represented by its general partner EAC (SCOTLAND) (GP3) LIMITED, a company established under the laws of Scotland, having its registered office at 26 Finsbury Square, London, EC2A 1DS, here duly represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in London on September 2, 2003; and

2. EAC FUND III GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, a company established under the laws of Germany, having its registered office at Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Germany, duly represented by its general partner EAC FUND III GP, GmbH, a company established under the laws of Germany, having its registered office at Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Germany, here duly represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in London on September 2, 2003.

The said proxies, after having been initialled and signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as said above, have requested the officiating notary to enact the following articles of association (the Articles) of a company which they declare to establish as follows:

I. Name - Registered office - Corporate Purpose - Duration

Art. 1. Name. There exists among the present shareholders and all those who may become holders of shares a joint stock company (société anonyme) under the name of GROUPE D'EMBALLAGES SOUPLES S.A. (the Company), which will be governed by the present articles of association and the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office is established in the City of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred to any other location within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors.

2.3. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

2.4. In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Corporate Purpose.

3.1. The corporate purpose of the Company is the holding of participations, in Luxembourg or abroad, in other companies or enterprises, the managing of such participations and the financing of the companies or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group.

3.2. It may in particular:

- acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or other instruments issued by any public or private issuers whatsoever;

- exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments;

- grant any financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any duration whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever;

- deposit cash with banks or any other depositaries and invest it in any other manner;

- in order to raise the funds which it needs in order to carry out its activities within the frame of its object, make borrowings in any form whatsoever, accept any deposit on behalf of companies or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group, and issue any debt instruments in any form whatsoever;

- provide administrative and accounting services to companies which are part of its group.

3.3. The above enumeration is merely indicative and is not limitative.

3.4. The Company may carry out any transactions whatsoever, whether commercial, financial, with respect to movable or immovable assets, which are directly or indirectly related to its corporate purpose.

3.5. The Company may in any manner hold interests in any business, enterprise or company having a corporate purpose which is identical, analogous or similar to or related to its own purpose or which is likely to further the development of its enterprise.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is established for an unlimited duration.

4.2. It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner provided by these articles of association and the Law.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital - Shares.**

5.1. The issued capital of the Company is set at thirty-seven thousand euro (37,000.- €) represented by eighteen thousand five hundred (18,500) shares with a nominal value of two euro (2.- €) each.

5.2. All the issued shares are fully paid up.

Art. 6. Increase and Reduction of Capital.

6.1. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the articles of association and prescribed by the Law.

6.2. All new shares to be issued by the Company in furtherance of a capital increase shall be offered to all holders of capital shares, in proportion to the number of shares of the Company which each of them holds.

Art. 7. Redemption of Shares. The Company may acquire and hold its own shares in accordance with the conditions and limits provided in the Law.

Art. 8. Form of Shares - Shareholders' register.

8.1. Shares will be and remain in registered form.

8.2. A shareholders' register will be kept at the registered office and it may be inspected by each shareholder who so requests. The register will contain:

- the precise designation of each shareholder and the indication of the number of his shares;

- the indication of the payments made on his shares;

- any transfers of shares and the dates thereof.

8.3. Each shareholder will have to inform the Company by registered letter of his address and of any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

8.4. The ownership of registered shares will be evidenced by the inscription in the shareholders' register.

8.5. Certificates reflecting these inscriptions may be delivered to the shareholders at their request.

8.6. Any inscription in the shareholders' register will be made by the board of directors or by any person duly authorized to that effect by the board of directors.

III. Administration - Management - Representation - Auditor

Art. 9. Board of Directors.

9.1. The Company will be administered by a board of directors of at least three members, who may but need not be shareholders and who will be elected by the general meeting of the shareholders for a period not exceeding six years.

9.2. Directors are always re-eligible and they may be removed at any time by the general meeting of the shareholders.

9.3. The offices of the directors who have not been re-elected will expire immediately after the annual general meeting of shareholders of the year in the course of which their mandate is to end.

Art. 10. Vacancy.

10.1. In the event of a vacancy on the board of directors, such vacancy may be filled in the manner provided by the Law. In such an event the next general shareholders' meeting will proceed with the definitive election.

10.2. A director elected in replacement of another director whose mandate has not expired will finish the mandate of his predecessor.

Art. 11. Chairman.

11.1. The board of directors will appoint a chairman from among its members.

11.2. In the absence of the chairman, the directors present at the meeting will appoint another director as chairman pro tempore.

Art. 12. Meetings.

12.1. Meetings of the board of directors will be convened and presided over by the chairman or, in his absence, by the director replacing him.

12.2. The board of directors will meet as often as the Company's interests so require, whenever at least two directors so require. The meetings will be held at the place stated in the convening notice.

Art. 13. Procedure.

13.1. The board of directors may deliberate and act validly only if a majority of its members are present or represented.

13.2. Any director may appoint in writing, by fax or e-mail another director as his proxy in order to represent him at a given meeting by the board of directors and to vote on his behalf. The director acting by proxy will be deemed to be present for the purpose of his vote.

13.3. One or more directors may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation will be assimilated with a physical presence at the meeting.

13.4. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors by means such as those described in the preceding sub-clause. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and shall be signed by each and every director. The date of such resolution shall be the date of the last signature. In case of urgency, directors may express their consent to a written resolution in a separate writing, by fax or by e-mail.

13.5. Any resolutions of the board are adopted by a majority of the directors holding office. In the event of a tied vote, the chairman shall have a casting vote.

Art. 14. Minutes.

14.1. The resolutions adopted by the board of directors will be minuted. The minutes must be signed by the chairman of the meeting and by at least one other director. The proxies, the votes and opinions expressed in writing, by fax or by e-mail will remain attached thereto.

14.2. Copies or extracts of such minutes that need to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the chairman of the board, by any director or by a person to whom the daily management of the company has been delegated.

Art. 15. Remuneration.

15.1. The general meeting may allocate to the directors a fixed remuneration or attendance fees or grant them a lump-sum amount for reimbursement of their travel and other expenses, to be charged to general expenses.

15.2. The board of directors is authorized to grant to the directors in charge of special functions or duties a compensation to be charged to general expenses.

Art. 16. Powers. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object, except the powers which are expressly reserved by law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 17. Daily Management.

17.1. The board of directors may delegate the daily management and the representation of the Company with respect to such daily management to one or more persons, who may but need not be directors. It may appoint and remove the persons to whom such daily management has been delegated, fix their remuneration and determine their powers.

17.2. The delegation of the daily management to a member of the board of directors is subject to the prior authorization of the general meeting of shareholders and imposes on the board the duty to annually report to the annual general meeting of shareholders on the salaries, compensation and benefits whatsoever allocated to this delegate.

17.3. The board of directors and the person(s) to whom the daily management has been delegated, within the limits of such daily management, may also delegate special and determined powers to one or several persons chosen by them.

17.4. The board of directors may establish one or several committees, whose members need not be directors, and determine their composition and powers.

Art. 18. Representation.

18.1. The Company will be bound in any acts, including those requiring the intervention of a public officer or a notary, and in judicial proceedings, either by the individual signature of the chairman of the board of directors or by the joint signatures of any two directors, or, within the limits of the daily management, by the person(s) to whom the daily management has been delegated, acting individually.

18.2. It will also be validly bound by any persons to whom special powers have been granted, but only within the limits of such powers.

Art. 19. Statutory Auditor.

19.1. Without prejudice to the Company's legal obligation, where applicable, to appoint an external auditor (réviseur d'entreprises), the supervision of the operations of the Company is entrusted to one or several auditors, who may but need not be shareholders, and who will be elected by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

19.2. The auditors are always re-eligible and may be removed at any time by the general meeting of shareholders.

19.3. The general meeting of shareholders will determine the number of the auditors.

19.4. The offices of the auditors who have not been re-elected will expire immediately after the annual general meeting of shareholders of the year in the course of which their mandate is to end.

19.5. The duties and the powers of the auditors will be those provided for in the Law.

IV. General Meetings of Shareholders**Art. 20. Powers.**

20.1. Any regularly constituted meeting of shareholders of the company represents the entire body of shareholders.

20.2. Its decisions adopted in conformance with these articles of association and the Law are binding on all the shareholders, including the absent or dissenting shareholders.

Art. 21. General Meetings of Shareholders.

21.1. The annual general meeting of the shareholders will be held at least once a year, on the 15th of June of each year at 12.00 p.m.

21.2. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day, at the same time.

21.3. Shareholders' meetings, whether annual or extraordinary, will be held at the registered office of the company or such other place as may be specified in the notice convening the meeting.

21.4. Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the conclusive opinion of the board of directors circumstances of force majeure so require.

Art. 22. Convening Right.

22.1. The board of directors will convene the general shareholders' meeting.

22.2. A shareholders' meeting must be convened and held within one month whenever one or more shareholders representing at least 20% of the Company's issued share capital so request. Such request must be made in writing and specify the items to be placed on the agenda.

Art. 23. Convening Notices.

23.1. Notices convening the general shareholders' meetings will be sent by registered letter to each shareholder at the address listed in the shareholders' register.

23.2. If all the shareholders are present or represented at a general shareholders' meeting and if they state that they have knowledge of the agenda thereof, the meeting may be held without prior convening notice.

Art. 24. Representation. Each shareholder may be represented at any shareholders' meeting by appointing as his proxy another person who need not be a shareholder.

Art. 25. Bureau.

25.1. Each shareholders' meeting will be chaired by the chairman of the board or, in his absence, by a person appointed by the shareholders.

25.2. The chairman of the meeting appoints a secretary and the meeting elects one or more tellers. Together they form the bureau of the meeting.

Art. 26. Voting Rights. All shares carry one vote each.

Art. 27. Decisions of the Shareholders' Meeting.

27.1. The general shareholders' meeting may only deliberate on the items on the agenda.

27.2. A general meeting can only be validly held if the holder(s) of at least a majority in number of the shares is present or represented. If the quorum condition is not fulfilled, the general meeting may be reconvened. The reconvening notice contains the agenda of the prior meeting and specifies the date of the latter meeting and the outcome thereof. The reconvened meeting may validly deliberate irrespective of the number of shares present or represented.

27.3. Subject to the following paragraph, resolutions will be adopted by a majority of the votes casted.

27.4. A general meeting convened for the purpose of amending the articles of association can only be validly held if the agenda specifies the proposed amendments and, if applicable, contains the text of the amendments proposed to be made to the Company's object or form. Resolutions, in order to be valid, need to be adopted by a two-thirds majority of the votes of the shares present or represented.

Art. 28. Minutes.

28.1. The minutes of the general meetings of shareholders will be signed by the members of the bureau and by the shareholders who so request.

28.2. Copies or extracts of such minutes that need to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the chairman of the board, by any director or by a person to whom the daily management has been delegated.

V. Annual accounts - Appropriation of profits

Art. 29. Accounting Year.

29.1. The accounting year of the Company will begin on the 1st of January and will end on the 31st of December of each year.

29.2. Each year the board of directors will draw up an inventory and prepare, in conformance with the Law, the annual accounts, which include the balance sheet, the profit and loss statement and the notes.

Art. 30. Approval of the Annual accounts - Discharge.

30.1. The general meeting of shareholders acknowledges the management report, examines the report of the auditor and approves the annual accounts.

30.2. After approval of the annual accounts, the general meeting of shareholders, by separate vote, decides on the discharge of the directors and auditors.

Art. 31. Publication. The annual accounts, the management report and the documents required to be published by the Law will be made public in the manner provided for in the Law.

Art. 32. Distribution of Profits.

32.1. An amount equal to at least one twentieth of the net profits shown in the balance sheet, less the general expenses and the provisions deemed necessary, and any other expenses, must be set aside annually from such profits for the purpose of forming the reserve prescribed by law (the «legal reserve»). Such allocation ceases to be mandatory as soon and as long as the legal reserve is equal to one tenth of the Company's capital.

32.2. After the payment into the legal reserve has been made in the manner described in the preceding paragraph, the general meeting of shareholders will have discretionary power to dispose of the surplus of the Company's profits that are available for distribution. It may in particular allocate profits to the payment of a dividend, or transfer them to the reserves or carry them forward.

Art. 33. Payment of Dividends.

33.1. The board of directors will decide the time and place of payment of any dividends.

33.2. The board of directors may declare and pay interim dividends in accordance with the Law.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 34. Dissolution - Liquidation.

34.1. In the event of dissolution of the Company for any reason and at any time whatsoever, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the general meeting of shareholders that decided to dissolve the company, which general meeting, as the case may be, will determine the powers and compensation of the liquidators. The power to amend the articles of association, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of shareholders.

34.2. The offices of the directors will come to an end by the nomination of the liquidators.

Art. 35. Allocation of the Surplus Assets of the Company.

After payment of all debts and liabilities of the Company or the deposit of any funds as security to that effect, the surplus assets of the Company will be distributed among shareholders in proportion to the number of such shares held by each such shareholder.

VII. General provisions

Art. 36. Application of the law. All matters not governed by these articles of association will be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2003.

The first annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held in 2004.

Subscription and payment

The shares in the Company have been subscribed as follows:

(1) EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, prenamed: seventeen thousand eight hundred and seventy-three shares.	17,873
(2) EAC FUND III GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, prenamed: six hundred and twenty-seven shares.	627
Total: eighteen thousand five hundred shares	18,500

The shares have all been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-seven thousand euro (37,000.- €) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Statement

The notary executing this notarial deed declares that he has verified the conditions laid down in article 26 of the Law, confirms that these conditions have been observed and further confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

Estimate of formation expenses

The appearing parties declare that the expenses, costs and fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of its formation amount approximately to 3,000.- €.

General meeting of shareholders

The appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to hold a general meeting of the shareholders of the Company.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- (i) That the number of directors of the Company be set at three;
- (ii) That the number of statutory auditors (commissaires aux comptes) of the Company be set at one;
- (iii) That there be appointed as members of the board of directors of the Company:
 - (a) Mr Dirk Oppelaar, corporate executive, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Kupang (Indonesia) on December 7, 1968;
 - (b) Mr Clive William Robinson, corporate executive, with professional address in 26 Finsbury Square, London, EC2A 1DS, born in Sunderland (England) on April 25, 1954; and
 - (c) Mr Erick Robert Maurier Rinner, corporate executive, with professional address in 26 Finsbury Square, London, EC2A 1DS, born in Pont-Audemer (France) on September 20, 1967.
- (iv) That there be appointed as statutory auditor (commissaire aux comptes) of the Company CONSTANTIN LUX, S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at L-8009, Strassen (Luxembourg), 43, route d'Arlon, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 63.320.

(v) That the address of the registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, une société de droit anglais, ayant son principal établissement à 26 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DS, Angleterre, dûment représentée par son associé commandité EAC FUND III (GP) LIMITED PARTNERSHIP, une société de droit écossais, ayant son siège social à 11 Walker Street, Edimburgh, Ecosse, dûment représentée par son associé commandité EAC (SCOTLAND) (GP3) LIMITED, une société de droit écossais, ayant son siège social à 26 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DS, Angleterre, ici dûment représentée par Maître Vivian Walry, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé émise à Londres le 2 septembre 2003; et

2. EAC FUND III GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, une société de droit allemand, ayant son siège social à Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Allemagne, dûment représentée par son associé commandité EAC FUND III GP, GmbH, une société de droit allemand, ayant son siège social à Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Allemagne, ici dûment représentée par Maître Vivian Walry, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé émise à Londres, le 2 septembre 2003.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société (ci-après les «Statuts») qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

I. Dénomination sociale - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est établi entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de GROUPE D'EMBALLAGES SOUPLÉS S.A. (ci-après, la «Société») qui sera régie par les présents statuts et par la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée (la «Loi»).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société.

2.3. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise malgré le transfert provisoire de son siège social. Ces mesures temporaires vont être prises et notifiées à toutes les parties intéressées par une des entités ou personnes chargés de la gestion journalière de la société.

Art. 3. Objet Social.

3.1. La Société a pour objet social la détention de participations au Luxembourg ou à l'étranger dans d'autres sociétés ou entreprises, la gestion de ces participations et le financement de sociétés ou d'entreprises dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe.

3.2. Elle peut notamment:

- acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière des titres, actions et autres valeurs participatives, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs ou instruments financiers représentant des droits de propriété, des créances ou autres instruments émis par de quelconques émetteurs publics ou privés;
- exercer tous les droits attachés à ces valeurs et instruments financiers;
- accorder toutes sortes d'assistance financière aux sociétés et / ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de son groupe, notamment en accordant des prêts, des avances ou garanties de toutes espèces et pour une durée indéterminée et de leur fournir tous conseils et assistance sous toutes formes;
- déposer des espèces auprès des banques ou autres dépositaires et l'investir de toute autre manière;
- emprunter sous toutes formes afin de collecter les fonds nécessaires pour poursuivre les activités relevant de son objet social, accepter tout dépôt pour le compte de sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe, et émettre tous certificats représentatifs de dettes de toutes formes quelconques;
- fournir des services administratifs et comptables à des sociétés faisant partie du groupe.

3.3. L'énumération susmentionnée est indicative et non pas limitative.

3.4. La société peut effectuer toutes transactions commerciales et financières concernant des actifs mobiliers ou immobiliers qui sont directement en relation avec son objet social.

3.5. La société peut détenir des intérêts dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet social identique, analogue ou similaire ou lié au sien ou qui est susceptible de promouvoir le développement de son entreprise.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

4.2. Elle peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise par les présents Statuts et par la Loi.

II. Capital social - Actions**Art. 5. Capital social - Actions.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trente-sept mille euros (37.000,- €) représenté par dix-huit mille cinq cents (18.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- €) chacune.

5.2. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Art. 6. Augmentation et réduction du capital social.

6.1. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des statuts par la Loi.

6.2. Toutes les actions nouvelles émises par la Société en raison d'une augmentation de capital sont offertes à tous les détenteurs d'actions représentatives du capital social, en proportion avec le nombre d'actions de la Société qu'ils détiennent déjà.

Art. 7. Rachat des actions. La Société peut acquérir et détenir ses propres actions conformément aux conditions et limites prévues par la Loi.

Art. 8. Forme des actions - Registre des actionnaires.

8.1. Les actions seront et resteront sous forme nominative.

8.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social et peut être examiné par chaque actionnaire qui le demande. Le registre contiendra:

- la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication de son nombre d'actions;
- l'indication des paiements effectués sur ses actions;
- tous transferts d'actions et les dates respectives de ces transferts.

8.3. Chaque actionnaire doit informer la Société par lettre recommandée de son adresse et de toute modification y afférente. La Société pourra se fier à la dernière adresse ainsi communiquée à elle.

8.4. La propriété des actions nominatives sera établie par l'inscription au registre des actionnaires.

8.5. Des certificats reflétant ces inscriptions pourront être délivrés aux actionnaires à leur demande.

8.6. Toute inscription au registre des actions nominatives pourra être faite par le Conseil d'Administration ou par toute personne dûment autorisée à cet effet par le Conseil d'Administration.

III. Administration - Gestion - Représentation - Commissaire**Art. 9. Conseil d'Administration.**

9.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels pourront, mais ne devront pas nécessairement être actionnaires de la Société et qui seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme n'excédant pas six ans.

9.2. Les administrateurs sont toujours rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires.

9.3. Les mandats des membres du Conseil d'Administration qui n'ont pas été réélus expireront immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année au cours de laquelle leur mandat a pris fin.

Art. 10. Vacance.

10.1. En cas de vacance d'une place d'administrateur, il pourra y être pourvu de la manière prévue par la Loi. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires qui se réunit par la suite procédera à l'élection définitive.

10.2. Un administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur dont le mandat n'a pas encore expiré va finir le mandat de son prédécesseur.

Art. 11. Président.

11.1. Le Conseil d'Administration va nommer un Président parmi ses membres.

11.2. En cas d'absence du Président, les membres du conseil d'administration qui sont présents à la réunion nommeront un autre administrateur comme Président pro tempore.

Art. 12. Réunions.

12.1. Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées et présidées par le Président ou, en son absence, par l'administrateur qui le remplace.

12.2. Le Conseil d'Administration se réunira aussi souvent que le requiert l'intérêt de la Société lorsqu'au moins deux administrateurs le demandent. Les réunions auront lieu à l'endroit fixé dans la convocation.

Art. 13. Procédure.

13.1. Le conseil d'administration de la Société ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée.

13.2. Tout administrateur pourra désigner par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, télex ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire pour le représenter et pour voter pour lui à une réunion du conseil d'administration de la Société. L'administrateur agissant par mandataire est censé être présent pour les besoins du vote.

13.3. Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à la réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique.

13.4. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration de la Société peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés au paragraphe précédent. Une telle décision doit consister en un seul ou plusieurs documents renfermant les décisions et être signée par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent exprimer leur accord avec une résolution circulaire dans un écrit séparé, par fax ou e-mail.

13.5. Toutes les décisions du Conseil d'Administration sont adoptées à la majorité des administrateurs en fonction. En cas de partage des voix, le Président aura la voix prépondérante.

Art. 14. Procès-verbal de réunion du conseil d'administration de la Société.

14.1. Les décisions adoptées par le Conseil d'Administration seront consignées dans des procès-verbaux. Les procès-verbaux seront signés par le Président de la réunion et par au moins un autre administrateur. Les procurations, les votes et les opinions exprimées par écrit, par fax ou par e-mail y resteront attachées.

14.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs peuvent être signés par le Président du Conseil d'Administration, par un administrateur ou par une personne à qui la gestion journalière de la Société a été déléguée.

Art. 15. Rémunération.

15.1. L'assemblée générale des actionnaires peut attribuer soit une rémunération fixe ou des jetons de présence aux administrateurs, soit leur attribuer une somme forfaitaire pour le remboursement de leurs dépenses de voyage et autres, qui sera comptabilisée en tant que frais généraux.

15.2. Le Conseil d'Administration est autorisé à attribuer une compensation à comptabiliser dans les frais généraux aux administrateurs en charge de fonctions ou charges spéciales.

Art. 16. Pouvoirs. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Gestion journalière.

17.1. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière et la représentation de la Société en relation avec cette gestion journalière à une ou plusieurs personnes, qui peuvent, mais ne doivent pas être administrateurs. Il peut nommer et révoquer les personnes à qui une telle gestion journalière a été déléguée, fixer leur rémunération et déterminer leurs pouvoirs.

17.2. La délégation de cette gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration requiert l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires et impose au Conseil d'Administration le devoir de communiquer annuellement les salaires, compensations et allocations diverses attribués à son délégué à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

17.3. Le Conseil d'Administration et la/les personne(s) auxquelles la gestion journalière a été déléguée peuvent également déléguer des pouvoirs spéciaux et déterminés à une ou plusieurs personnes de leur choix.

17.4. Le Conseil d'Administration peut mettre sur pieds un ou plusieurs comités dont les membres ne doivent pas être des administrateurs et déterminer leurs composition et pouvoirs.

Art. 18. Représentation.

18.1. La Société sera engagée, dans tous les actes, ceux requérant l'intervention d'un notaire ou d'un officier public inclus, et dans les procès judiciaires soit par la signature individuelle du Président du Conseil d'Administration, soit par la signature conjointe de deux administrateurs ou, dans les limites/dans le cadre de la gestion journalière, par la signature individuelle de la ou des personnes à qui cette gestion journalière a été déléguée.

18.2. Elle sera également engagée valablement par toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux auront été attribués, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs spéciaux.

Art. 19. Commissaire aux Comptes.

19.1. Sans préjudice des dispositions légales obligeant la Société sous certaines conditions de nommer un réviseur d'entreprises indépendant, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme n'excédant pas six ans.

19.2. Les commissaires aux comptes sont toujours rééligibles et peuvent être révoqués à tout temps par l'assemblée générale des actionnaires.

19.3. L'assemblée générale des actionnaires déterminera le nombre des commissaires aux comptes.

19.4. Les mandats des commissaires aux comptes qui n'auront pas été réélus expireront immédiatement après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année au cours de laquelle leur mandat doit expirer.

19.5. Les devoirs et pouvoirs des commissaires aux comptes seront ceux qui sont prévus par la Loi.

IV. Assemblée générale des actionnaires**Art. 20. Pouvoirs.**

20.1. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement tenue représente l'ensemble des actionnaires.

20.2. Les décisions prises en conformité avec les présents statuts et la Loi lient tous les actionnaires, y inclus les non présents et ceux qui ont exprimé une opinion divergente.

Art. 21. Assemblée générale des actionnaires.

21.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra au moins une fois par année le 15 du mois de juin de chaque année à 12.00 heures.

21.2. Si ce jour est férié, l'assemblée générale annuelle se tiendra à la même heure le premier jour ouvrable suivant.

21.3. Les assemblées générales annuelles ou extraordinaires des actionnaires de la Société se tiendront au siège social de la Société, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

21.4. Les assemblées générales des actionnaires de la Société, l'assemblée générale annuelle incluse, pourront se tenir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 22. Convocations.

22.1. Le Conseil d'Administration va convoquer l'assemblée générale des actionnaires.

22.2. Une assemblée générale des actionnaires doit être convoquée à chaque fois que un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 20% du capital social émis le requièrent et cela endéans un mois. Une telle demande doit être faite par écrit et spécifier les points qui figureront à l'ordre du jour.

Art. 23. Avis de convocation.

23.1. Les avis de convocation pour les assemblées générales des actionnaires de la Société seront envoyés par lettre recommandée à chaque actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires.

23.2. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été informés de l'ordre du jour y afférent, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 24. Représentation. Chaque actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des actionnaires par une personne qui ne doit pas être actionnaire et qu'il a désigné par procuration.

Art. 25. Bureau.

25.1. Toute assemblée des actionnaires sera présidée par le Président du Conseil d'Administration, ou, en son absence, par une personne désignée par les actionnaires.

25.2. Le Président de l'assemblée désigne un secrétaire et l'assemblée élit un ou plusieurs scrutateurs. Ensemble, ces personnes constituent le bureau.

Art. 26. Droits de vote. Chaque action donne droit à un vote.

Art. 27. Décisions de l'assemblée générale des actionnaires.

27.1. L'assemblée générale des actionnaires ne peut délibérer que sur les points figurant à l'ordre du jour.

27.2. Une assemblée générale ne peut être tenue valablement que si l(es) actionnaire(s) détenant la majorité des actions est/sont présent(s) ou représenté(s). Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée. L'avis de reconvoque reproduit l'ordre du jour de l'assemblée antérieure et indique la date et le déroulement de l'assemblée générale antérieure. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée.

27.3. Sous réserve des dispositions du paragraphe suivant, les décisions seront adoptées à la majorité des votes émis.

27.4. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les dispositions des statuts ne pourra valablement délibérer que si l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, le texte des modifications proposées afférent à l'objet ou à la forme de la Société. Pour être valables, les résolutions devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Art. 28. Procès-verbaux - Minutes.

28.1. Les procès-verbaux/minutes des assemblées générales des actionnaires seront signés par les membres du bureau et par les actionnaires qui le requièrent.

28.2. Le Président du Conseil d'Administration, tout administrateur ou toute personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée peut signer des copies ou extraits de ces procès-verbaux ou minutes qui devront être produits en justice ou autre part.

V. Comptes annuels - Répartition des bénéfices**Art. 29. Exercice social.**

29.1. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

29.2. Chaque année, le Conseil d'Administration va dresser un inventaire et préparer, conformément à la Loi, les comptes annuels qui comprennent le bilan, le compte de profits et pertes et les annexes.

Art. 30. Approbation des comptes annuels - Décharge.

30.1. L'assemblée générale des actionnaires prend connaissance du rapport du Conseil d'Administration, examine le rapport du commissaire aux comptes et approuve les comptes annuels.

30.2. Après l'approbation des comptes annuels, l'assemblée des actionnaires se prononce sur la décharge des administrateurs et commissaire(s) aux comptes par un vote spécial.

Art. 31. Publication. Les comptes annuels, le rapport du Conseil d'Administration et les documents devant être publiés seront publiés de la manière requise par la Loi.

Art. 32. Affectation des Bénéfices.

32.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société (tel qu'il ressort du bilan moins les frais généraux et les provisions nécessaires) cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre et aussi longtemps que la réserve légale restera au moins égale à dix pour cent (10%) du capital social.

32.2. Après le prélèvement affecté à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera souverainement de l'affectation du solde restant du bénéfice net qui sera disponible afin d'être distribué. L'assemblée peut notamment décider de procéder à la distribution de dividendes ou au transfert dans des réserves ou de les reporter en avant.

Art. 33. Paiement de dividendes.

33.1. Le Conseil d'Administration va fixer le moment et l'endroit où les dividendes seront distribués.

33.2. Le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi de 1915.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 34. Dissolution et Liquidation.**

34.1. En cas de dissolution de la Société pour une raison et à un moment quelconques, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui aura décidé de dissoudre la Société, et qui déterminera, le cas échéant, les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs. L'assemblée générale des actionnaires gardera le pouvoir de modifier les statuts au cas où une telle modification serait justifiée par les besoins de la liquidation.

34.2. Les mandats des administrateurs expireront/prendront fin avec la nomination des liquidateurs.

Art. 35. Attribution du surplus des actifs de la Société. Après le paiement de toutes les dettes et passifs de la Société respectivement/ou le dépôt de sommes comme garantie à cet effet, le surplus des actifs de la Société sera distribué entre les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacun d'eux.

VII. Dispositions générales

Art. 36. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2003.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et paiement

Les actions de la Société ont été souscrites comme suit:

(1) EAC FUND III LIMITED PARTNERSHIP, prénommée: dix-sept mille huit cent soixante-treize actions . . .	17.873
(2) EAC FUND III GmbH & CO BETEILIGUNGS KG, prénommée: six cent vingt-sept actions	627
Total: dix-huit mille cinq cents actions	18.500

Toutes les actions ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente-sept mille euros (37.000,- €) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi, et en confirme expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de la Loi.

Estimation des frais

Les parties comparantes déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de 3.000,- €.

Assemblée générale des actionnaires

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constituées en assemblée générale des actionnaires de la Société à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées.

Après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- (i) Le nombre d'administrateurs de la Société est fixé à trois;
- (ii) Le nombre des commissaires aux comptes de la Société est fixé à un;
- (iii) Sont nommés administrateurs:
 - (a) M. Dirk Oppelaar, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Kupang (Indonésie) le 7 décembre 1968;
 - (b) M. Clive William Robinson, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 26 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DS, né à Sunderland (Angleterre) le 25 avril 1954; et
 - (c) M. Erick Robert Maurice Rinner, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 26 Finsbury Square, Londres, EC2A 1DS, né à Pont-Audemer (France) le 20 septembre 1967;
 - (iv) Est nommée commissaire aux comptes de la Société CONSTANTIN-LUX, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-8009 Strassen (Luxembourg), 43, route d'Arlon, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.320;
 - (v) Le siège social de la société est fixé à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande du comparant, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Walry, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 52, case 2. – Reçu 370 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

P. Frieders.

(060816.3/212/623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ALIMENTATION COSTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 19, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 85.584.

Assemblée Générale Extraordinaire du 9 septembre 2003

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

S'est réuni en assemblée générale extraordinaire:

Monsieur Joao Jorge Rodrigues Da Costa, gérant administratif, demeurant à L-6713 Grevenmacher, 10A rue des Bateliers.

I. Le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée

avec siège social à L-6713 Grevenmacher, 10A rue des Bateliers

constituée suivant acte notarié du 15 janvier 2002 devant Maître Paul Bettingen

inscrit au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 85.584

II. L'associé convient de faire abstraction des règles formelles pour tenir une assemblée générale extraordinaire, telles que convocation et ordre du jour, la résolution à prendre lui étant parfaitement connue.

III. L'associé décide de transférer le siège social de L-6713 Grevenmacher, 10A rue des Bateliers,

à l'adresse suivante: L-6720 Grevenmacher, 19 rue de l'Eglise.

Grevenmacher, le 9 septembre 2003.

J. Jorge Rodrigues Da Costa.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03664. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060740.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

FIDELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.765.

Il résulte des résolutions du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 3 mai 2003 que:

Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, Mme Marie Louise Schmit, née à Saeul le 20 août 1959 et demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été appelée aux fonctions d'Administrateur. Elle terminera le mandat de celui qu'elle remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Le Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(060647.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.025.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.025.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060660.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ACTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.021.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060641.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

I.B.C. S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: Holzem.
R. C. Luxembourg B 43.627.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05508, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2003.

Pour I.B.C. S.A.
FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.
Signature

(060454.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

PRAROSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 41.790.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060368.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2003.

SANTERMANN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.403.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060516.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SAFIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 54.908.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060517.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BACK ON TRACK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 47.595.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060520.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

APOLLO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.405.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de la société qui s'est tenue le 28 mars 2003
A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de APOLLO INTERNATIONAL, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2001.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Perte à reporter EUR 1.388,80

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060663.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SP CHAUFFAGE SANITAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.400.

Assemblée Générale Extraordinaire

Décision de l'associé unique en date du 22 juillet 2003

En date du vingt-deux juillet deux mille trois, Monsieur André Klein, installateur-sanitaire, demeurant à Tuntange, a pris la résolution suivante:

Résolution

Monsieur Ralf Donwen, gérant technique, est privé du droit de signature au sein de la société.

La société est désormais engagée par la seule signature de Madame Diane Klein, gérante administrative, demeurant à L-7480 Tuntange, 1 route de Luxembourg.

Tuntange, le 22 juillet 2003.

A. Klein

L'associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060749.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ANINAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 46.550.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 août 2003, les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2009 approuvant les comptes de 2008:

M. Patrick K. Oesch, lawyer, Zürich

M. Ernst Wickihalder, manager, Zürich

M. Haralambos G. David, businessman, Athènes

M. Anastasios Ioannis Leventis, businessman, Athènes

M. Ryan Rudolph, lawyer, Zürich

Le mandat du Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers, Halandri, Greece, est renouvelé pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour ANINAS HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060753.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

WATERLOO INFANTE PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 80.854.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 3 avril 2003 à Luxembourg

L'Assemblée générale décide:

- De renouveler le mandat de commissaire aux comptes de MAZARS pour une durée de six ans. Le mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

- De renouveler le mandat des Administrateurs, à savoir, M. Francis Lagarde demeurant professionnellement au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, M. Yves Mertz demeurant professionnellement au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, M. Philippe Slendzak demeurant professionnellement au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg. Leurs mandats s'achèveront lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060803.3/1682/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BOVAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 11.041.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2003 a décidé:

- de renouveler les mandats des administrateurs suivants pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2009 approuvant les comptes de 2008:

M. Anastassios P. Leventis, businessman, Lagos (Nigeria)

M. George A. David, businessman, Lagos (Nigeria)

Dr Patrick K. Oesch, lawyer, Zürich

Dr Peter Hafter, lawyer, Zürich

- de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers, Halandri, Athens, pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour BOVAL S.A.H., Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060756.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.398.208.000,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 92.036.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 20 août 2003

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 20 août 2003 que:

- L'Associé unique décide d'augmenter le nombre de gérants, actuellement de trois, à cinq gérants.

- L'Associé Unique décide de nommer deux nouveaux gérants, Monsieur Juan Pedro Hernandez, Vice-président et Trésorier, demeurant 2 P&G Plaza TE-12 à OH-45202 Cincinnati (USA) et Monsieur Roger Stewart, Vice-Président et Assistant-Trésorier, demeurant 2 P&G Plaza TE-12 à OH-45202 Cincinnati (USA), et ce pour une durée illimitée.

- Le conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

Mr Horst Dengler, directeur fiscal, demeurant Kersenbomenlaan 40 à B-3090 Overysel;

Mr Freddy Maes, directeur fiscal, demeurant Kuiermansstraat 69 à B-1880 Kapelle-op-den-bos;

Mr Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

Mr Juan Pedro Hernandez, Vice-Président et Trésorier, demeurant 2 P&G Plaza TE-12 à OH-45202 Cincinnati (USA);

Mr Roger Stewart, Vice-Président et Assistant-Trésorier, demeurant 2 P&G Plaza TE-12 à OH-45202 Cincinnati (USA).

Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060769.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EDITIONS REVUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 2, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 24.654.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001-2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04871, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour EDITIONS REVUE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(060664.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

NEXTPHARMA TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 12.101.826,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 74.367.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Statutaire datée du 2 septembre 2003 que:

- Les rapports consolidés du conseil d'administration et les comptes consolidés de l'auditeur indépendant PricewaterhouseCoopers Luxembourg, S.à r.l. au 31 décembre 2002 sont reçus et approuvés.
- Les rapports annuels du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002 sont reçus et approuvés.
- Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 sont approuvés et les pertes sont reportées à l'année prochaine.
- Décharge est accordée aux administrateurs, à l'auditeur et à l'auditeur interne de la société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2002.
- Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2002 adopté par l'Assemblée Générale Statutaire en date du 2 septembre 2003 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.
- Le mandat de l'auditeur actuel, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. prendra fin lors de l'Assemblée des Actionnaires qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

W. Wedlake.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060731.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

THE DINERS' CLUB BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1050 Bruxelles, 11, boulevard de la Plaine.

Succursale de Luxembourg: L-1449 Luxembourg, 18, rue de L'Eau.

R. C. Luxembourg B 12.874.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Muller Vanisterbeek, notaire de résidence à Bruxelles, en date du 15 novembre 1957, publié aux annexes du Moniteur Belge du 28 novembre 1957 sous le numéro 29.481.

La Succursale a été créée par décision du Conseil d'Administration de la Société en date du 23 mars 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 22 du 25 janvier 1988.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06291, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(060732.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

J & P TRANSERVICE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 52.223.

EXTRAIT

Il résulte de différentes lettres envoyées à la société J & P TRANSERVICE S.A., 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 52.223 que:

En date du 18 août 2003, Messieurs Alexis Kamarowsky, Jean-Marc Debaty et Yvan Vlaeminck ont démissionné de leur fonction d'Administrateur, que la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. en abrégé INTERCONSULT a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes et que le siège social de la société J & P TRANSERVICE S.A. a été dénoncé avec effet au 1^{er} octobre 2003.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060798.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

GRIDWAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 73.169.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060521.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

GOLDEN BELL RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.

R. C. Luxembourg B 63.826.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060523.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

GREEN LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 52.633.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060524.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SESTRICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 76.753.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060526.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 67.905.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 49.330,63 €
Bénéfice de l'exercice	392.092,13 €
Affectation réserve légale	- 25.000,00 €
Affectation en réserve - «Imputation Fortune 2002»	- 30.051,90 €
Dividende	- 250.000,00 €
Report à nouveau	<u>37.709,60 €</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(061060.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

WANIG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 28.422.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060528.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

M.D.A. CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 89.543.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060529.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

TRANS PRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.444.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060530.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

MERINO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4747 Pétange, 35, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 46.196.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060531.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BELIERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 6.464.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(061089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

BELIERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 6.464.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Signature.

(061091.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

SEAINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 41.069.

L'an deux mille un, le dix décembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg:

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEAINVEST S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 41.069, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 557 du 30 novembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés à différentes reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 906 du 15 décembre 1998.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant à Differdange.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Maria Campanella, maître en sciences économiques et de gestion, demeurant à Warken.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Patrizia Collarin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 900 (neuf cents) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à USD 900.000,- (neuf cent mille dollars des Etats-Unis) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Modification de l'objet social.

L'article deux des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts, relatif à l'objet social de la société, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture les comparants prémentionnés ont signé -avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J.-R. Bartolini, M. Campanella, P. Collarin, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, vol. 132S, fol. 78, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la prédite société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2002.

M. Thyès-Walch.

(00889/233/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

CHC REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 24.740.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CHC REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(060767.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

CHC REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 24.740.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 28 août 2003

L'Assemblée Générale du 28 août 2003 nomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Jo Mark Zurel
- Monsieur Svein Tore Resvold,
- Monsieur Atle Strømme,
- Monsieur Lambert Schroeder.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 30 avril 2004.

L'Assemblée Générale du 28 août 2003 renomme également ERNST & YOUNG Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 30 avril 2004.

Pour la société CHC REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060765.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

LORMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg-Limpertsberg, 11, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 67.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(060533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 84.154.

In the year two thousand and three, on the fifth of August.

Before us Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange/Attert, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, to Whom remains the present deed.

There appeared:

for an extraordinary general meeting of ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l, a Société à responsabilité limitée having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the notary Gérard Lecuit on October 4th, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 310 of 25th February 2002,

ABER DIAMOND CORPORATION, the sole partner, a public company, organised and existing under the Canadian law, having its registered office at 36 Toronto Street Suite 1000, 5C 2C5, Toronto, Ontario, Canada M5C 2C2, registered with the Canadian government Ministry Industry Canada under the number 600366-4,

here duly represented by Maître Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Toronto, Canada, on June 23, 2003.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, acting in its capacity as sole partner of ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l., has requested the undersigned notary to record the following:

I. ABER DIAMOND CORPORATION is the sole partner of ABER DIAMOND MARKETING, S.à. r.l.;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount equal to the counter value in euro of seven hundred and fifty thousand United States dollars (USD 750,000.-) at the exchange rate of the American dollar to the euro valid on the banking day preceding the date of the extraordinary general meeting and creation and issuance of new Shares with a par value of EUR 25.- (twenty five Euro) each. The number of new Shares issued will be determined by dividing the euro amount of the capital increase by the par value. The eventual balance will be booked as issue premium. The new Shares will have the same rights and duties as the existing Shares.

2. Subscription and payment by the sole partner of the new Shares issued by the company, by a contribution in cash of an amount equal to the counter value in euro of seven hundred and fifty thousand United States dollars (USD 750,000.-) at the exchange rate of the American dollar to the euro valid on the banking day preceding the date of the extraordinary general meeting.

3. Amendment of article 6 paragraph 1 of the articles of association of the Company to reflect the above share capital increase.

III. The sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 663,475.- (six hundred sixty three thousand four hundred and seventy-five Euro) so as to raise it from EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 675,975.- (six hundred and seventy five thousand nine hundred and seventy-five Euro) by the creation and issuance of twenty six thousand five hundred and thirty nine (26,539) new Shares with a par value of EUR 25.- (twenty five Euro) each, having the same rights and duties as the existing Shares.

Second resolution

The twenty six thousand five hundred and thirty nine (26,539) new shares are subscribed by the sole shareholder, ABER DIAMOND CORPORATION, previously named, here represented by Maître Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Toronto, Canada, on June 23, 2003, which will remain annexed to the present deed.

These new shares are issued and fully paid in by ABER DIAMOND CORPORATION.

All the new shares so subscribed have been paid up in cash, together with a total share premium of an amount of seven Euro (7.- EUR) corresponding at the balance of the exchange rate of the USD to the Euro, so that the amount of EUR 663,482.- (six hundred and sixty three thousand four hundred and eighty-two Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article 6 paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

Art. 6. paragraph 1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 675,975.- (six hundred and seventy five thousand nine hundred and seventy-five Euro) represented by twenty seven thousand and thirty nine (27,039) shares with a par value of twenty five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid up.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately eight thousand and five hundred Euro (8,500.- EUR).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation:

L'an deux mille trois, le cinq août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange/Attert, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire de ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l., société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit du 4 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 310 du 25 février 2002,

ABER DIAMOND CORPORATION, l'associé unique, une public company, organisé et existant sous la loi canadienne, ayant son siège social au 36 Toronto Street Suite 1000, 5C 2C5 Toronto, Ontario, Canada M5C 2C2, immatriculé auprès du «Canadian government Ministry Industry Canada» sous le numéro 600366-4,

ici dûment représenté par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Toronto, Canada, le 23 juin 2003.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seul et unique associé de ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l. a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. ABER DIAMOND CORPORATION est l'associé unique de ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l.

II. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant équivalent à la contre-valeur en euros de sept cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 750.000,-) au taux de change dollars des Etats-Unis/ euros ayant cours le jour précédant la date de l'assemblée générale extraordinaire et création et émission de parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune. Le nombre de parts sociales nouvelles émises sera déterminé en divisant le montant en euros de l'augmentation de capital par la valeur nominale. L'excédent éventuel sera comptabilisé comme prime d'émission. Les parts sociales nouvelles jouiront des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

2. Souscription et paiement par l'associé unique des nouvelles parts sociales émises par la société par un apport en numéraire d'un montant égal à la contre-valeur en euros de sept cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 750.000,-) au taux de change dollars des Etats-Unis/ euros ayant cours le jour précédant la date de l'assemblée générale extraordinaire.

3. Modification de l'article 6 alinéa 1 des statuts de la société pour refléter l'augmentation de capital susmentionné.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 663.475,- (six cent soixante trois mille quatre cent soixante-quinze euros) pour le porter de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à 675.975,- EUR (six cent soixante quinze mille neuf cent soixante-quinze euros) par la création et l'émission de vingt six mille cinq cent trente neuf (26.539) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

Les vingt six mille cinq cent trente neuf (26.539) nouvelles parts sont souscrites par l'associé unique, ABER DIAMOND CORPORATION, prénommé, ici représenté par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, par une procuration sous seing privé, donnée à Toronto, Canada, le 23 juin 2003 qui restera annexée au présent acte notarié.

Ces nouvelles parts sont émises et libérées en entier par ABER DIAMOND CORPORATION.

Toutes les nouvelles parts sociales souscrites ont été libérées en espèces, avec une prime d'émission totale de sept euros (7,- EUR) correspondant à l'excédent résultant de la conversion de l'USD en EUR, de sorte que le montant en question de six cent soixante trois mille quatre cent quatre vingt deux euros (EUR 663.482,-) se trouve à la disposition de la société, comme cela a été prouvé au notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'Article 6 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. alinéa 1.** Le capital social est fixé à six cent soixante quinze mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 675.975,-) représenté par vingt sept mille trente neuf (27.039) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ huit mille cinq cents euros (8.500,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, vol. 140S, fol. 20, case 6.- Reçu 6.634,82 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060471.3/220/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ABER DIAMOND MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 84.154.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

G. Lecuit.

(060475.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ENTREPRISE DE PEINTURE MASSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3259 Bettembourg, 23, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 25.663.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI02200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060535.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

PricewaterhouseCoopers, Société Civile.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 septembre 2003.

Pour la société

J. Seckler

(060546.3/231/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 373.350,-.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06289, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060688.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

**ODARTECH, OMNIUM DES ARTS ET TECHNIQUES S.A.,
Société Anonyme Holding en liquidation.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 23.512.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(060761.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

**ODARTECH, OMNIUM DES ARTS ET TECHNIQUES S.A.,
Société Anonyme Holding en liquidation.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 23.512.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2003

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Michel Lefebvre, Monsieur Yves Nanot et Monsieur Philippe Marchat, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 19 juin 2003

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer Monsieur Michel Lefebvre administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060764.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EUROLUXCARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 60.314.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060637.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

CFL IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 61.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060645.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

CFL EVASION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 63.548.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060648.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

MAFEMA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03954, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Signature.

(060659.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

FINIMEX S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 37.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Signature.

(060666.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

CORCIP S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 septembre 2003

Les associés de la société CORCIP S.C.I., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 18 septembre 2003, ont pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

Le siège social est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

2, rue des Gaulois, L-1618 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(060672.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

R.C.L. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 60.095.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06388, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

R.C.L. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 60.095.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire en date du 17 avril 2003

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant le capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme et sincère

R.C.L. INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060695.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 317.050,-.**Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 83.622.*Extrait des décisions prises par l'associé unique sur l'exercice social clos au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060685.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ARKTOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 82.829.Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 juin 2001, acte publié au Mémorial C, n° 2 du 2 janvier 2002, modifiée par-devant le même notaire, en date du 9 juillet 2001, acte publié au Mémorial C, n° 46 du 9 janvier 2002 et en date du 12 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 500 du 29 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARKTOS INTERNATIONAL S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(060691.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

V.V.C. HOLDING, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 47.694.Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence alors à Mersch, en date du 16 mai 1994, acte publié au Mémorial C, n° 363 du 28 septembre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 janvier 1996, acte publié au Mémorial C, n° 176 du 9 avril 1996, et en date du 19 octobre 2000, acte publié au Mémorial C, n° 341 du 10 mai 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2003, réf. LSO-AI05746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour V.V.C. HOLDING, G.m.b.H.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(060694.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

MEGAGESTION S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 51.829.*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 18 septembre 2003*

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant le capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

MEGAGESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060696.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AULUX S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Signature.

(060697.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

FINTONE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 55.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2003, réf. LSO-AI03943, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Signature.

(060698.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

THE EMERGING MARKETS STRATEGIC MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.253.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060701.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ALTERNATIVE STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 54.324.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2003.

Signature.

(060702.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

MAEGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.180.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Signature.

(060720.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EUROSUEZ CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 35.418.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060708.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

LASSALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 6.791,97 EUR
Perte de l'exercice	- 13.679,48 EUR
Report à nouveau	- 20.471,45 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060703.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

OPKINS & C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 59.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05057, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 42.731,98 EUR
Perte de l'exercice	- 12.915,02 EUR
Report à nouveau	- 55.647,- EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060705.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

RHONE II EURO ACQUISITIONS 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 94.871.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2003 que:

- Mlle Stephanie Colson, démissionne de son poste de gérant.
- M. Bart Zech, ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste de gérant.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060707.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SIF FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	30.923,48 EUR
Perte de l'exercice	- 5.134,07 EUR
Report à nouveau	25.789,41 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060709.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SEADRAGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05072, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 6.862,04 EUR
Perte de l'exercice	- 5.302,73 EUR
Report à nouveau	- 12.164,77 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060710.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

RHONE II EURO ACQUISITIONS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 95.047.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2003 que:

- Mlle Stephanie Colson, démissionne de son poste de gérant.
- M. Bart Zech, ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste de gérant.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060711.3//724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AMBERLUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.492.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

Signature.

(060712.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

INTERVALOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 14.387.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signature.

(060721.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

PARFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.619.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signature.

(060723.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

RHONE II EURO ACQUISITIONS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 94.870.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2003 que:

- Mlle Stephanie Colson, démissionne de son poste de gérant.
- M. Bart Zech, ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste de gérant.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060718.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

HYPERION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05086, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 364.736,74 EUR
Perte de l'exercice	- 63.596,13 EUR
Report à nouveau	- 428.332,87 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060724.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BLUE SKIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.026.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2002 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 septembre 2003 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

M. Grosman.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060725.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

APPLETON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 69.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05093, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 35.333,10 EUR
Perte de l'exercice	- 9.663,57 EUR
Report à nouveau	- 44.996,67 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060727.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EUROCONSORTIUM DE GESTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.359.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signature.

(060726.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ELLBOW HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.097.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Signature.

(060728.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BRIMSTONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 77.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05096, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 21.231,09 EUR
Perte de l'exercice	- 80.284,34 EUR
Report à nouveau	- 101.515,43 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060729.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT CADIZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 2.856.000,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06284, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060741.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

PIERREFEU S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.946.

EXTRAIT

Il ressort d'un courrier recommandé daté au 24 juillet 2002 à la société que le siège de celle-ci, anciennement situé à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyges, a été dénoncé avec effet au 29 juillet 2002.

Pour *BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060742.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 373.350,-.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.621.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique sur l'exercice social clos au 31 décembre 2002

Il a été décidé:

- d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060743.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DES SANTONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.972.

—
EXTRAIT

Il ressort d'un courrier recommandé daté au 24 juillet 2002 à la société que le siège de celle-ci, anciennement situé à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, à été dénoncé avec effet au 29 juillet 2002.

Pour *BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(060744.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 317.050,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.622.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06294, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060745.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

HERO HOLDING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5670 Hassel, 1A, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 39.847.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, réf. LSO-AI06192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Signature.

(060768.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

EUROPEAN STRUCTURED INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 47.600.

—
Les comptes consolidés au 10 octobre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04918, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

(060747.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

ZORA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 45.280.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZORA HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(060748.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

BOVAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 11.041.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOVAL S.A.H., Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(060750.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

APOLLO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.405.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(060752.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.

S.P.P.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 90.969.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 24 septembre 2003

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg (ancienne adresse: 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg) avec effet immédiat.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Patrick Meunier au poste d'Administrateur de la société pour une durée de 6 ans avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060788.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2003.
